

Procès verbal — Réunion du conseil d'établissement 18 novembre 2015 18h30 – Salon du personnel

Étaient présents :

Madame Marie-Claude Ouellet (directrice)
Michèle Landry (parent)
Mme Christine Lavigne (parent)
Monsieur Martin Lepage (parent)
Mme Le-Quyên Tran (parent)
Madame Isabelle Wilbaux (parent)

Monsieur Philippe David (parent)
M. Patrick Trottier (enseignant)
Mme Yanie Corriveau (enseignante)
Madame Chantal Sweeney (resp. SdeG)
Madame _____ (T.E.S.)
Monsieur Michel Da Ponte (rep. communauté)

- 1.0 Vérification du quorum 1
Vérification du quorum 2
Vérification faite.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Mme Yanie Corriveau. Secondé par Mme Michèle Landry.
- 3.0 Adoption et suivis du procès-verbal du 7 octobre 2015
Correction demandée : Mme Yanie Corriveau est enseignante.
Gabrielle de la Fouchardière n'était pas présente (1/2 année).
Proposé avec les corrections par Mme Le-Quyên Tran et secondé par Mme Chantal Sweeney.
- 4.0 Points de la présidence
 - 4.1 Démission d'un membre
Le-Quyên Tran annonce qu'elle démissionne de son poste de membre parent pour des raisons personnelles.
M. Philippe David (père de Anna Thais en première année) est choisi par les autres membres parents pour remplacer Mme Tran (tel que le permet l'article 55 de la LIP).
Nous lui souhaitons la bienvenue.
- 5.0 Point de la direction
 - 5.1 Offre de service de *Scholastics* (suivi)
Il n'y aura pas d'offre Scholastics cette année, en guise de moyen de pression des enseignants. M. Trottier mentionne que le syndicat des enseignants a émis ses craintes face à l'utilisation de services privés dans l'école publique, tel que le programme Scholastics. M. Lepage mentionne que les parents demeurent ouverts aux propositions de l'équipe-école.
 - 5.2 Autorisation de transfert de fonds
 - 5.2.1 Service de garde (400\$) — Matériel sensoriel TSA
Le CÉ autorise le transfert de 400\$ du fonds 4 vers le fonds 9 pour l'achat de matériel sensoriel TSA du service de garde, sous réserve du transfert de l'argent de la fondation.
Proposé par Mme Michèle Landry. Secondé par Mme Isabelle Wilbaux.
 - 5.2.2 Programme Métro Croque-Santé (1000\$) — TSA
Le CÉ autorise le transfert de 1000\$ du fonds 4 vers le fonds 9 pour la bourse provenant du programme croque-santé qui servira au secteur TSA.
Proposé par Mme Michèle Landry. Secondé par Mme Martin Lepage.
 - 5.3 Fondation
 - 5.3.1 Nouvelle campagne de financement
Mme Landry mentionne qu'elle est déçue de cette campagne avec les produits Tupperware qui sont des produits coûteux dans notre milieu considéré comme

défavorisé. Mme Ouellet mentionne que le comité de la fondation a tenté une nouvelle formule cette année, avec cette campagne clé en main, qui nécessite un minimum d'organisation pour les membres de la fondation.

5.3.2 Soutien pour le projet éducatif

La fondation Abritation a été touchée par le projet éducatif de l'école et souhaite s'impliquer dans le quartier pour les enfants. Elle a proposé de parrainer l'école pour poursuivre son orientation scientifique en offrant la somme de 9 600\$ (800\$ par mois), ce qui permettra notamment de maintenir les activités offertes par les Neurones Atomiques, de financer 50\$ de matériel scientifique par classe au régulier, ainsi que de procéder au renouvellement des bacs sensoriels du secteur TSA.

Cette fondation pourrait aussi soutenir des familles démunies par l'achat de vêtements ou de nourriture, selon les besoins.

M. Patrick Trottier sensibilise les parents à l'effet que le partenariat avec les Neurones Atomiques coûte cher et ne comble pas, à eux seuls, la mission scientifique de l'école. Les enseignants ont besoin d'être soutenus, d'être libérés pour prendre le temps de faire l'inventaire du matériel disponible à l'école et d'organiser les ateliers pour offrir des activités scientifiques répondant aux besoins des enfants. M. Lepage mentionne qu'il y a un surplus d'argent de 16 000\$ (15 183\$ après vérification) disponible dans le fond 4 et que des demandes peuvent être adressées au CÉ pour soutenir les professeurs dans leur offre des activités scientifiques.

5.3.3

5.4 Budget (rencontre avec les ressources financières prévue le 24 novembre)
Point reporté

5.5 Plan de lutte
L'évaluation du plan de lutte sera retardée au mois de juin.
Voir le plan d'action pour plus de détails.

5.6 Plan local des mesures d'urgence : mise à jour

5.6.1 Ententes de relocalisation temporaire

Entente faite avec l'école Le Vitrail et entente faite avec la Résidence les II volets comme lieu d'évacuation, si nécessaire.

5.6.2 Révision du protocole en cas de fugue (TSA)

La direction informe les nouveaux parents du CÉ que, suite à une décision prise et communiquée au CÉ en 2015-2016, l'accès à la ruelle est fermé pendant les mois de classe pour diminuer les risques de fugue.

5.7 Politique d'admission et de transport : les faits saillants

Voir le résumé des faits saillants – règles d'application relatives à l'admission *Politique d'admission et de transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal*

Il n'y a pas d'entente formelle avec la Coop Coteau Vert et l'école pour prioriser leur admission.

La proximité des résidences avec l'école est calculée avec le programme Géobus.

5.8 Janvier 2015

Mme Ouellet annonce qu'elle quitte pour un congé le 28 décembre jusqu'au 5 août. Elle ne sait pas encore qui la remplacera.

6.0 Point du délégué au C.P.R.C

6.1 Suite à l'inquiétude exprimée par la représentante de l'école Le Vitrail au CP CSDM sur le manque de brigadier du côté est de Christophe-Colomb, Mme Lavigne a fait le lien avec Mme Ouellet pour transmettre les coordonnées de Mélanie Trottechaud (agent sociocommunautaire du poste de police 35 qui a étudié le coin de rue l'an dernier à la

demande du CÉ de St-Étienne) à Mme Mailys Chastenet qui est responsable du projet brigadier à l'école Le Vitrail.

6.2 Un comité éthique se formera pour étudier la pertinence d'être ou non affilié à la FCPQ.

6.3 Voir la résolution d'appui au mouvement *Je protège mon école publique* (ci-jointe).

Mme Christine Lavigne propose et M. Patrick Trottier seconde.

7.0 Point de la responsable du service de garde

7.1 1^{re} rencontre : un aperçu

L'équipe du service de garde souhaite organiser un projet rassembleur, soit une fête de fin d'année, de style kermesse, qui bénéficiera à tous les élèves de l'école. Le comité de parents du service de garde souhaite faire un bazar dans la semaine des services de garde, dans le but de ramasser de l'argent pour financer ce projet.

Service de traiteur : de 18 commandes/semaine l'année passée, les commandes ont diminuées à 7 à 9/semaine. Le contrat va se poursuivre d'ici la fin de l'année, mais en bas de 16 commandes par semaine, le service risque de ne pas être renouvelé l'an prochain.

8.0 Point des parents

8.1 Suivi de la dernière rencontre : Aucun.

9.0 Point des enseignants

9.1 Mme Nathalie Julien fait la demande d'une contribution volontaire aux parents d'une valeur totale de 1 à 3\$ pour offrir des prix lors de l'activité bingo.

Proposé par Mme Michèle Landry et secondé par Mme Chantal Sweeny.

9.2 M. Patrick Trottier affirme qu'il a un problème éthique avec la campagne Tupperware et dénonce l'encouragement d'une compagnie privée qui fera du profit sur le dos de la fondation. Mme Ouellet rappelle l'intention du comité d'organiser une campagne clé en main cette année.

9.3 M. Trottier demande s'il sera possible de solliciter les parents pour une contribution parentale pour financer le matériel scientifique. Mme Ouellet mentionne que cette demande sera considérée lors de l'élaboration de la liste des effets scolaires.

9.4 Le front commun reporte les trois journées de grève qui étaient prévues les 1-2-3 décembre. La FAE n'est pas revenue à la table de négociation. Tant que la FAE ne sera pas de retour à la table de négociation, M. Trottier affirme qu'il ne fera pas de sortie avec sa classe. Cette décision est personnelle et non syndicale, donc n'engage pas l'ensemble des professeurs, qui peuvent décider de faire des sorties.

10.0 Point des non-enseignants

Aucun

11.0 Point du représentant de la communauté

Aucun

12.0 Point de l'O.P.P

Aucun


13.0 Point des auditeurs libres

Aucun

14.0 Sujet divers

Aucun

Levée de l'assemblée.


Marie-Claude Ouellet
Directrice


Martin Lepage
Président

Résolution d'appui au mouvement *Je protège mon école publique*

ATTENDU QUE le système d'éducation publique primaire et secondaire subit des coupes budgétaires sans précédent qui réduisent de façon inacceptable les services aux élèves;

ATTENDU QUE les élèves de la province et tout particulièrement ceux de la CSDM font les frais de ces compressions;

ATTENDU QUE les parents de la CSDM participent activement et en très grand nombre au mouvement citoyen, indépendant et non partisan *Je protège mon école publique* qui dénonce ces coupes par des actions, dont les chaînes humaines devant les écoles, et sensibilise les parents et la population via des plateformes de communication dont les médias sociaux;

ATTENDU QUE qu'il est inadmissible que des milliers d'élèves du primaire qui apprennent à lire, à écrire et à compter voient leur avenir compromis par manque de services pour les aider à surmonter leurs difficultés et assurer leur réussite scolaire;

ATTENDU QUE ces décisions du gouvernement provincial auront un impact majeur sur nos enfants et la société québécoise de demain;

ATTENDU QUE les conséquences des compressions sont particulièrement dramatiques au chapitre de l'accès à des services adaptés (orthopédagogie, orthophonie, enseignement spécialisé, etc.), du dépassement de la capacité d'accueil des écoles, de l'augmentation du nombre d'élèves par classe à la suite de l'abolition des ratios spéciaux attribués à certains élèves et de l'abandon de nombreux services (transports scolaires, aide aux devoirs, aide alimentaire, etc.);

ATTENDU QUE les revendications du mouvement *Je protège mon école publique* sont :

- un financement adéquat et stable du réseau de l'éducation publique;
- une solution rapide et durable au problème de surpopulation dans les écoles;
- un accès aux services spécialisés pour nos enfants en difficulté.

IL EST PROPOSÉ que le CÉ de l'école St-Étienne appuie le mouvement *Je protège mon école publique* dans les revendications ci-haut mentionnés.